

LISTE DES ABRÉVIATIONS

2LPE : Deux langues pour une éducation	EHESS : École des hautes études en sciences sociales
AFTILS : Association française des traducteurs, ices et interprètes en langue des signes	EN : Éducation nationale
AFELS : Association française des enseignants en langue des signes	ESMS : Établissements et services médico-sociaux
ANPES : Association nationale des parents d'enfants Sourds	EUD : European union of the Deaf (Union européenne des sourds)
AESH : Accompagnant d'élève en situation de handicap	IME : Institut médico-éducatif
ARS : Agence régionale de santé	INJS : Institut national des jeunes Sourds
ASL : American sign language	INSEI : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation inclusive
CAF : Caisse d'allocations familiales	INSPE : Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
CAMSP : Centre d'action médico-sociale précoce	LS : Langue des signes
CAP : Certificat d'aptitude professionnelle	LSF : Langue des signes française
CAPEJS : Certificat d'aptitude pour l'enseignement des jeunes Sourds	MDPH : Maison départementale des personnes handicapées
CAPES : Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré	ONU : Organisation des Nations unies
CDAPH : Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées	PCH : Prestation de compensation du handicap
CDES : Commission départementale de l'éducation spéciale	PEJS : Pôle d'enseignement pour les jeunes sourds
CECRL : Cadre européen commun de référence pour les langues	PPS : Projet personnalisé de scolarisation
CESDA : Centre d'éducation spécialisée pour déficients auditifs	SAFEF : Services d'accompagnement familial et d'éducation précoce
CHU : Centre hospitalier universitaire	SEGPA : Section d'enseignement général et professionnel adapté
CIS : Centre d'information sur la surdité	SESSAD : Service d'éducation et de soins spécialisés à domicile
CNIS : Centre national d'information sur la surdité	SSEFIS : Service de soutien à l'éducation familiale et à l'intégration scolaire
CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie	ULIS : Unité localisée pour l'inclusion scolaire
CNCPH : Conseil national consultatif des personnes handicapées	UNESCO : United Nations Educational Scientific and Cultural Organization
DASEN : Directeur académique des services de l'Éducation nationale	UNANIMES : Union des associations nationales pour l'inclusion des malentendants et des sourds
DGESCO : Direction générale de l'enseignement scolaire	WFD : World Federation of the Deaf (FMS : Fédération mondiale des Sourds)
DGCS : Direction générale de la cohésion sociale	
DREES : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques	
DSDEN : Direction des services départementaux de l'Éducation nationale	

INTRODUCTION

« *Qu'importe la surdité de l'oreille quand l'esprit entend ? La seule surdité, la vraie surdité, la surdité incurable, c'est celle de l'intelligence.* »

— Victor Hugo, à Ferdinand Berthier, professeur sourd, 25 novembre 1845

Dans une société qui se proclame démocratique et égalitaire, l'éducation devrait garantir à chaque enfant un accès véritable au savoir, à l'épanouissement personnel et à la citoyenneté. Pourtant, pour les jeunes Sourds, cette promesse reste trop souvent un mirage. Le préambule de ce rapport a posé les bases d'un concept central : **celui de l'écosystème de l'éducation des jeunes Sourds**. L'écosystème actuellement proposé, loin d'être cohérent et inclusif, se révèle fragmenté, dysfonctionnel, incapable d'offrir aux enfants Sourds un environnement respectueux de leur langue, de leur culture et de leurs aspirations.

Face à ce constat, une question s'impose : **l'écosystème éducatif français est-il réellement conçu pour répondre aux besoins des jeunes Sourds, ou ne propose-t-il qu'une inclusion de façade, incapable de reconnaître et de valoriser leur diversité linguistique et culturelle ?** Ce rapport porte cette interrogation en filigrane, non pour déplorer, mais pour exiger des transformations profondes. Car il ne suffit pas de proclamer l'inclusion : il faut donner à chaque enfant Sourd les moyens d'être pleinement un être bilingue, biculturel, riche de sa langue des signes et fier de son identité.

« *Je considère qu'un enfant Sourd est Sourd... d'accord. Donc avec l'ouïe en moins, mais un être à part entière. Nous vivons dans une société entendante qui ne devrait pas empêcher l'enfant Sourd de jouir des mêmes droits. Et à mon sens, cela ne peut passer que par l'enseignement. Un enseignement sélectif, tronqué ? Non ! L'enfant Sourd a droit à l'accès à la connaissance, à un apprentissage complet, au même titre que les entendants. C'est ma philosophie. Rétablir l'équilibre. (...) Seul le bilinguisme permettra aux Sourds d'exercer leur citoyenneté.* »

— Extrait de *Naissance d'un combat*, film de Sophie Bergé-Fino, 2005

Depuis octobre 2015, la Fédération nationale des Sourds de France (FNSF) a engagé une réflexion de fond sur les discriminations systémiques subies par les personnes Sourdes. En 2020, la Commission Discrimination a concentré ses travaux sur l'éducation. L'onde de choc provoquée en 2021 par le mouvement #MetooSourds a libéré une parole longtemps contenue, révélant une histoire collective marquée par les violences éducatives ordinaires, les maltraitements institutionnelles et les exclusions invisibles.

Ce rapport est le fruit de ce réveil. Il a été élaboré à partir d'une **diversité de voix** : jeunes Sourds, adultes survivants¹², professionnels Sourds et Entendants, chercheurs, psychologues, enseignants, éducateurs, militants. Chacun a apporté son expérience, son analyse, son regard. Cette pluralité, parfois dissonante, compose une **richesse incomparable**, reflet fidèle de la complexité des parcours de vie Sourds.

Face à cette matière foisonnante, un **comité de relecture** a été créé en janvier 2024

¹² La notion de « survivant » est expliquée en page 23.

pour harmoniser le style, corriger, mais surtout **respecter la voix authentique** des contributeurs. Ce rapport n'est pas une compilation neutre : c'est **un acte militant, un plaidoyer politique, une dénonciation rigoureuse** des injustices systémiques.

Ce rapport se donne comme principal objectif de faire comprendre que le vrai défi, pour vous lecteurs, est la capacité à accepter de faire un pas de côté et de sortir de vos cases préconçues, de voir au-delà de la soi-disante norme. Selon G. Halpern (2020), le collectif est trop souvent synonyme de “pulsion d’homogénéité”, où la personne dite « bien intégrée » est alors devenue invisible dans la majorité. C’est pourquoi nous défendons ici le droit à la différence et en même temps au vivre-ensemble.

Ce travail s’adresse à tous :

- **Aux institutions, aux ministères, aux recteurs, aux chefs d’établissement**, pour qu’ils changent enfin leur regard sur l’enfant Sourd : non plus comme un « handicapé auditif » à normaliser, mais comme **un être en devenir bilingue et biculturel**, riche de sa langue des signes, porteur d’une culture à reconnaître et à valoriser.
- **Aux familles d’enfants Sourds**, pour qu’elles puissent comprendre l’univers réel de leur enfant, s’émanciper des préjugés audiocentrés et lui offrir un avenir adapté, respectueux de son identité.
- **Au grand public**, car l’ignorance et la méconnaissance nourrissent les inégalités, renforcent les exclusions et perpétuent l’audisme.¹³ **C’est seulement dans une connaissance partagée que pourra naître un écosystème global réellement inclusif.**

La structure du rapport suit une progression cohérente et engagée, construite pour mettre en lumière les enjeux identifiés au fil des contributions :

Le premier chapitre, de loin le plus dense, constitue une entrée brutale mais nécessaire dans le sujet. Il présente une série de témoignages récents (ou plus anciens) mettant en lumière des violences éducatives, des discriminations institutionnelles et des maltraitements normalisés, dans un cadre scolaire ou médico-social. Le lecteur y découvrira des récits parfois durs, choquants, heurtant les sensibilités, mais indispensables à une prise de conscience collective. Il ne s’agit pas de provoquer, mais de révéler une réalité souvent invisible, tuée, ignorée. Ce chapitre constitue à la fois le socle éthique et politique du rapport, et un appel à rompre l’omerta.

Les chapitres 2 à 5 déroulent ensuite le parcours éducatif du jeune Sourd, de la petite enfance à l’entrée dans les études supérieures. Ils abordent, de manière chronologique, les grandes étapes de ce parcours : les choix initiaux de communication et de prise en charge, l’élaboration du projet éducatif, les conditions concrètes de scolarisation, les obstacles à l’accessibilité universitaire. Cette partie centrale du rapport met en lumière les points de rupture, les informations tronquées ou orientées par une puissance médicale et eugéniste, les exclusions progressives sous couvert d’inclusion bien pensante, mais aussi les réussites possibles lorsque les conditions sont réunies dans un écosystème respectueux. En transversal, le lecteur pourra comprendre que donner une langue – et non un outil de communication – va bien au-delà du faire parler les Sourds.

¹³ La notion d’« audisme » désigne un système de croyances et de pratiques qui hiérarchise les individus selon leurs capacités auditives, valorisant l’entendant et discriminant la personne Sourde.

Enfin, les chapitres 6 à 8 adoptent une entrée institutionnelle. Ils interrogent la manière dont les ministères chargés de l’enfance, de la santé et de l’éducation échouent à intervenir dans la construction d’un parcours éducatif équitable pour les jeunes Sourds. Le chapitre 6 analyse la persistance de logiques, de paradigmes et de croyances issus du Congrès de Milan et la cohabitation problématique entre les visions sanitaires et éducatives. Le chapitre 7 dénonce l’emprise du ministère de la Santé, souvent dominant au détriment du respect de l’humain et des choix linguistiques et culturels. Le chapitre 8 s’intéresse, quant à lui, aux lenteurs, contradictions et renoncements de l’Éducation nationale, qui peine à intégrer la LSF et à garantir une véritable égalité d’accès.

Afin d’offrir une lecture structurée et tournée vers l’action, chaque chapitre du rapport expose des **challenges** identifiés dans le parcours des jeunes Sourds. Chaque challenge est présenté selon une méthode rigoureuse : **Contexte / Impact / Préconisation(s)**. Cette approche permet de rendre visible la complexité des obstacles rencontrés, d’analyser leurs effets sur les trajectoires éducatives et citoyennes, et surtout de formuler des propositions concrètes de transformation et de métamorphose d’un système encore trop souvent frileux et rigide.

Les **200 challenges** ne sont pas de simples constats : ils constituent un **appel à la responsabilité collective**. À travers eux, ce rapport offre aux institutions, aux décideurs politiques, aux professionnels de l’éducation, aux familles et au grand public, **des clés pour repenser l’écosystème de l’éducation des enfants Sourds**, à la lumière des réalités vécues par les premiers concernés.

« Souvenez-vous de ce que nous étions il y a quatre ans à peine ; voyez ce que nous sommes aujourd’hui... Nous étions isolés au milieu du monde ; aujourd’hui nous sommes réunis. Sans appui, sans lien commun, chacun des Sourds-muets vivait pour soi et par soi-même comme il pouvait : triste vie qui était comme une sorte d’exil au sein de la société... Aujourd’hui nous avons réunis nos intelligences, nos efforts, nos lumières ; aujourd’hui nous formons, à nous tous, un corps, dont tous, membres actifs et dévoués, nous voulons le bien-être ; aujourd’hui, nous qui n’étions pas nous sommes !¹⁴ »

— Claudius Forestier, professeur Sourd, remerciant le président Ferdinand Berthier lors du cinquième banquet organisé par le Comité des Sourds-muets, à Paris le 25 novembre 1838.

L’heure n’est plus aux ajustements timides. Elle est à la **reconnaissance pleine, entière et fière** de la richesse des enfants Sourds. Vouloir rééduquer quelque chose qui n’a jamais été est inutile. On rééduque ce qui a été : une jambe cassée, une mémoire accidentée, un estomac tronqué... mais l’enfant Sourd, lui, naît et restera Sourd. Entendre ne lui manque pas. Éduquer les enfants Sourds est donc la voie unique.

Cela commence dans le **regard porté sur eux**. Refuser de changer ce regard, c’est continuer de les exclure. Ce rapport entend contribuer à ouvrir les yeux, et à ouvrir les possibles.

¹⁴ Andrea Benvenuto, « Les banquets des Sourds-muets au XIXe siècle et la naissance du mouvement Sourd », *Revue des livres*, n° 10, mars-avril 2013, en ligne, consulté en juillet 2025.